

Image not found or type unknown



Assurance voyage, délai de réponse obligatoire ?

Par **floyd_old**, le **15/10/2007** à **11:42**

Bonjour, suite à l'envoi d'un dossier il y a plus de deux mois pour le remboursement d'un billet d'avion, la compagnie d'assurance ne m'a toujours pas répondu. N'y-a-t'il pas un délai à respecter pour la compagnie ? Quelle peut être la procédure (mise en demeure ...) pour forcer la compagnie à me répondre ? A noter, que suivant les conditions particulières du contrat, la compagnie d'assurance doit me rembourser l'intégralité du billet. Merci d'avance pour votre réponse.